



La complémentarité entre le vélo et les transports régionaux

16e congrès du Club des villes cyclables

20 Octobre 2005





L'action de la Région Alsace

- **Un engagement volontaire en faveur du transport ferroviaire :**
 - Des infrastructures régionales modernisées :
266 M€ d'investissement entre 2000 et 2006,
 - 229 M€ engagés dans le renouvellement ou la modernisation du matériel roulant depuis 1998,
 - 40% des gares rénovées, pour 20 M€,
 - 50% de trains en plus.



- **Un engagement volontaire en faveur du transport ferroviaire :**
 - Une réouverture de l'ensemble des lignes le Week-End,
 - La mise en œuvre de tarifs adaptés et intermodaux en faveur de toutes les catégories de personnes et pour tous les usages (Alsa+, Pass Evasion, EuroPass, Pass Emploi/Formation)

L'action de la Région Alsace



- **Un transport public régional en plein essor :**
 - +55% de voyageurs depuis 2000, soit un taux de progression moyen proche de 8% par an qui va en s'accélégrant.

L'action de la Région Alsace



- **Des actions engagées qui restent à développer :**
 - L'information multimodale
 - La tarification intégrée
 - L'achèvement des pôles d'échanges multimodaux



La Région Alsace et le Vélo

- **Une collectivité a priori peu pertinente**
 - Une aire géographique inadaptée
 - Une échelle de déplacements à vélo majoritairement locale et urbaine
 - Une absence de compétence en matière de voirie

La Région Alsace et le Vélo



- **Mais une sensibilité naturelle .**
 - Dans le cadre de son action en faveur de l'environnement
 - De par sa volonté de développement des modes alternatifs a l'automobile
 - En tant qu'AOT

Le vélo et le transport régional



- **De nombreux atouts**
 - Une aire d'attraction autour des gares multipliée par 6
 - Une économie d'espace dans un environnement généralement contraint
 - Une combinaison performante

Le vélo et le transport régional



- **Des difficultés**
 - Un accès au quai et au train/au car difficile
 - Des temps d'embarquement allongés
 - Une consommation d'espace importante
 - Une répartition aléatoire
 - Des conflits d'usage

Le vélo et le transport régional



- **Les conditions de la réussite**
 - Maîtriser le nombre de vélos DANS le train
 - Mais favoriser l'usage du vélo pour les utilisateurs du train

Le vélo et le transport régional



- **Les clés du succès**

- Favoriser l'accès aux gares pour les vélos dans le cadre des opérations d'aménagement.
- Sécuriser le stationnement des vélos autour des gares, particulièrement les gares réceptrices
- Ne pas faciliter l'accès au train pour le vélo
- Mais adapter le matériel roulant (espaces dédiés, signalétique)



Le vélo et le transport régional



- **Les clés du succès**

- Proposer des services adaptés à la clientèle

- Tarification combinée (train+vélo)

- Structures complémentaires (location/entretien, gardiennage, boutique)

- Produits annexes (tickets urbains, ou équipements pluie en cas de mauvais temps)



Le vélo et le transport régional



- **Les mesures de contrainte**
 - Le transport des vélos payant
 - L'interdiction d'accès au train (à éviter)



L'action de la Région Alsace

- **Un réseau d'abris vélos sécurisés**
 - Mis en œuvre dans le cadre de son programme d'aménagement des gares
 - Dont l'accès est géré majoritairement par les communes
 - Couvrant à ce jour 1/3 des gares

Le vélo et le transport Régional

- Un réseau
d'abris vélos
sécurisés

Programme d'aménagement des gares et de leurs abords Abris vélos sécurisés au 02 septembre 2005



SIG-DTC-1779
Réalisation : Région Alsace / SIG
Données : Région Alsace 2005
Fond de carte : Région Alsace
Septembre 2005

L'action de la Région Alsace



- **Une prise en compte systématique des cycles dans les programmes d'aménagement des gares**
- **Un matériel roulant réservant 5% de sa capacité aux vélos, avec des fourgons spécialisés sur l'axe le plus fréquenté**
- **Un traitement spécifique dans les grands pôles d'échange**



Des actions à développer

- **La tarification combinée**
 - Nécessite au préalable des capacités de gardiennage et/ou de location suffisantes
- **Les services annexes**
 - En cours de développement dans le cadre de la mise en œuvre des grands pôles d'échanges – Échéance Juin 2007.